

CENTRE SOCIAL :

## Des services pour bien vivre et bien vieillir avec le CCAS



Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) a vocation à assurer le maintien des personnes âgées ou en situation de handicap à leur domicile gros-laysien dans leur cadre de vie avec amis et voisins.

Pour ce faire, plusieurs services sont proposés :

**Les aides ménagères**

Parce que les travaux d'entretien de la maison deviennent de plus en plus difficiles avec les ans, la Mairie propose des vacations d'aides ménagères à un rythme choisi. La participation financière est modulée et certaines caisses de retraite ou le Conseil général peuvent participer au financement.

**Les repas à domicile**

Mis en route au début 2013, ce service est étudié spécifiquement pour chaque demandeur. Les repas sont préparés et livrés chaque jour par l'ESAT (Etablissement de services et d'aide par le travail) de Domont qui dispose d'une équipe de plusieurs livreurs, avec des véhicules aménagés pour assurer un portage dans les meilleures conditions de salubrité.

Les menus variés sont adaptés aux régimes. La souplesse dans l'organisation permet un service rationnel et convivial.

C'est le Centre Communal d'Action Sociale qui instruit les dossiers d'inscription. Cette nouvelle pres-

tation est ouverte en priorité aux personnes âgées qui ne peuvent se déplacer. Toutefois, il est aussi ouvert aux habitants en situation de handicap temporaire ou permanent. Les tarifs sont modulés et compétitifs.

**Et encore plus...**

Notre CCAS propose de nombreux autres services : téléalarme, instruction de dossier pour bénéficier de l'APA et l'ASPA. Mise en place avec la Maison départementale des personnes handicapées de prestations compensatrices spécifiques.

**Pour bien vieillir et bien vivre ensemble, contactez le CCAS au 01 34 05 89 74.**



## Le foyer J. Gauthron vous ouvre sa table

Tous les midis, un service de restauration est proposé aux gros-laysiens de plus de 61 ans dans les locaux du foyer Joseph Gauthron situés au 22, rue du Général Leclerc. Consacré également à la détente, le foyer est à votre disposition l'après-midi.

> Renseignements & inscriptions : 01 34 05 89 74.

ACCUEIL SOCIAL FAMILIAL :

## Accueil familial, pour personnes adultes handicapées ou âgées pourquoi pas vous ?

Le Conseil général propose désormais un nouveau service aux valdoisiers. Il s'agit de l'accueil social familial. Celui-ci consiste, pour un particulier ou un couple, à héberger à son domicile moyennant rémunération, une à trois personnes adultes en situation de handicap (dont le handicap est reconnu par la Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées) ou âgées.

Cette activité est réglementée par le Code de l'Action Sociale et des Familles. Le Conseil général a compétence pour :

- agréer les accueillants familiaux ;
- effectuer le contrôle des accueillants familiaux ;
- effectuer le soutien et le suivi médico-social des personnes accueillies ;
- assurer la formation professionnelle des accueillants familiaux.

Pour prétendre à l'agrément, il faut remplir les conditions suivantes :

- Etre âgé d'au moins 18 ans et être domicilié dans le Val d'Oise,
- Justifier de conditions d'accueil permettant d'assurer la santé, la sécurité et le bien-être physique et moral des personnes accueillies,
- Disposer d'un logement décent dont l'état, les dimensions et l'environnement répondent aux normes fixées (9m<sup>2</sup> pour une personne seule, 16m<sup>2</sup> pour un couple au minimum) et soient compatibles avec les contraintes liées au handicap et à l'âge de ces personnes,
- Etre en capacité de garantir la continuité de l'accueil.

Il sera également demandé à l'accueillant familial de s'engager à faciliter le suivi médico-social des personnes accueillies.

> **En savoir + :** Conseil général du Val-d'Oise - Tél. : 01 34 25 16 50 ou [www.valdoise.fr](http://www.valdoise.fr) > rubrique Solidarités

MÉDICO SOCIAL :

## Bienvenue à M<sup>me</sup> Laila Harkati, directrice de l'établissement public médico-social du centre Belle Alliance



A 35 ans à peine et maman d'un tout jeune enfant, M<sup>me</sup> Harkati affiche un parcours professionnel et surtout une expérience remarquable. Du poste de directeur adjoint au CAT (Centre d'Aide par le Travail) de Montreuil, à la responsabilité du pôle psychiatrique en hôpital à la Martinique, elle a choisi Groslay pour faire le lien dans une structure médico sociale autonome.

Notons que Belle Alliance a une double vocation ; l'accueil de 132 externes et internes en leur proposant des stages de réinsertion professionnelle d'une part, puis le Service Accompagnement Médico Social Adultes Handicapés (SAMSAH) qui œuvre pour la prise en charge à leur domicile de personnes souffrant d'un handicap pour le maintien de ces personnes à domicile, d'autre part.

L'équipe de direction se compose de 7 membres, les partenaires institutionnels sont l'Agence Régionale de Santé et le Conseil général.

La Mairie de Groslay reste un partenaire privilégié ; M. Boutier Préside le conseil d'administration et visiblement les relations tissées avec M<sup>me</sup> Nassiet se poursuivent dans la confiance réciproque, ce qui laisse augurer le meilleur pour la réalisation de nos projets : la construction d'un nouveau mur en retrait, alternant parties pleines et barreaudage pour donner à voir le Parc de la propriété Belle alliance, et permettre à plus long terme d'aménager un trottoir assurant la continuité de l'accessibilité rue Albert Molinier côté pair et un réaménagement complet de la rue Ferdinand Berthoud (circulations piétonne et cyclable sécurisées).

TRANSILIEN / SNCF :

# Travaux de mise en accessibilité de la Gare de Groslay



La première phase des aménagements de mise en accessibilité de la gare de Groslay va débuter mi mars. Des places de parking seront neutralisées pendant

10 mois environ pour installer la base de chantier. Pour permettre la réalisation de travaux de rénovation du souterrain (dépose et remplacement du carrelage actuel par des matériaux plus respectueux des normes environnementales, mise en place des ascenseurs, etc.) l'accès sera fermé au public du 28 avril au 1<sup>er</sup> juin.

Un cheminement provisoire par le passage ville situé à l'extrémité du quai sera aménagé avec une signalétique adaptée. L'accès direct au quai 2 par l'accès secondaire depuis la rue de la Station sera maintenu durant cette période.

Des dépliants qui reprennent ces informations seront distribués en gare vers la mi avril.

Ces différentes opérations n'auront aucune conséquence sur la circulation des trains et sur l'exploitation commerciale de la gare.

*"Transilien SNCF vous remercie de votre compréhension".*

## Tous informés autour d'un petit déjeuner



L'équipe de la gare de Groslay a invité les Groslaysiens à une rencontre le mardi 10 mars de 6h30 à 9h autour d'un petit déjeuner.

A cette occasion, les travaux de "mise en accessibilité aux personnes à mobilité réduite" ont été présentés. Monsieur le Maire, accompagné de quelques élus, était présent à cette occasion pour informer les Groslaysiens.



30

INFOS COMMERÇANTS :

## Bienvenue à nos nouveaux commerçants



**Agence Groslay 95 :**  
 Cette nouvelle agence spécialisée en courtage accélère et simplifie la réalisation de tous vos travaux. Vous obtiendrez auprès d'elle ; conseils, devis ainsi qu'une mise en relation auprès des entreprises.



**Prest-Achat :**  
 Après un audit gratuit auprès de votre PME ou PMI, cette centrale d'achat s'engage à réduire vos charges externes grâce à son réseau de 3000 partenaires certifiés. Elle ne se rémunère que sur les profits réalisés.



**Roses Eden :**  
 Ce nouveau Fleuriste de la rue Carnot propose tous types de décorations florales : Mariages, Communions, Baptêmes, Deuils, des articles funéraires ainsi que des contrats d'entretien de sépultures.

> **Christine Basile** infirmière libérale sur Groslay a cessé son activité depuis le 7 mars 2009.

> **Samedi 6 juin**, à l'occasion de la Fête des mères, les Commerçants de l'U.C.G. offriront une rose à chacune de leurs clientes.